INVESTIRAL SOST / N. 112 CAMPLE SOST / N. 112 CAMPLE SOST / N. 112 CAMPLE SOST / N. 112

GRANDS CHANTIERS - AGRICULTURE - ENERGIE - MINES - INDUSTRIE - SERVICES - FINANCI



Adieu le cash Les Camerounais s'emparent de la monnaie électronique



Erwan Garnier: « Le secteur hôtelier camerounais va clairement se développer »



L'Etat rembourse 100 milliards de FCFA d'emprunts

INVESTIRAU CAMEROUN COM

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun







Yasmine Bahri-Domon, directrice de la publication

Aider d'abord les pays riches...

Pour aider le monde à affronter la crise du Covid 19 et à réparer ses dégâts économiques, le FMI a décidé de distribuer gratuitement l'équivalent de 650 milliards de dollars à ses pays membres.

On pourrait penser, en bonne logique, que ce soutien serait prioritairement apporté aux pays qui disposent de peu de moyens pour vacciner leur population. On s'attendrait naturellement à ce que ces milliards providentiels soient d'abord affectés à des pays qui souffrent d'un accès limité et coûteux aux financements internationaux.

Mais non, pas du tout.

La (très) grosse part du gâteau ira aux pays qui ont déjà vacciné une large partie de leur population et pour lesquels la disponibilité des capitaux est quasi gratuite et illimitée.

En effet, l'aide du FMI se distribue en proportion des quotes-parts de chaque pays dans le Fonds, ce qui correspond grosso modo au poids économique qu'avait chaque pays en 1944, au terme de la seconde guerre mondiale.

Ainsi, l'ensemble du continent africain recevra seulement 5% de l'aide mondiale, soit environ 25 dollars par habitant. En revanche, les Etats-Unis seront soutenus à hauteur de 342 dollars par habitant. La France bénéficiera de 407 dollars par habitant et le Royaume Uni de 409 dollars par habitant. Reconnaissons que dans cette affaire, l'Afrique n'est pas la plus mal lotie. L'Inde devra se contenter d'à peine 13 dollars par habitant.

Sans doute conscients que quelque chose ne tourne pas très rond dans la gouvernance mondiale, quelques pays riches suggèrent d'abandonner aux pays pauvres une petite partie de leur confortable allocation. Seront-ils entendus?

Le Canada, la France et le Royaume Uni proposent d'en céder 20%. Moins généreux, le Japon envisage plutôt 10%. Les autres réfléchissent encore, semble-t-il...

N° 115 / NOVEMBRE 2021 INVESTIR AU CAMEROUN 3

<u>AU SOMMAIRE</u>

DOSSIER



- **08** La monnaie électronique a le vent en poupe
- Monnaie électronique : avec 64,8% des comptes et 73,1% des transactions, le Cameroun domine le marché de la Cemac
- 10 Le FMI évalue les transactions Mobile Money au Cameroun à 3 500 milliards FCFA en 2017, contre 300 milliards en 2016
- Au Cameroun, 15% des jeunes âgés de 15 ans et plus possèdent un compte Mobile Money, contre 6% au Nigeria
- Le fisc s'associe aux opérateurs de la téléphonie pour le paiement mobile des impôts et taxes

LEADER DU MOIS



Alain Ebobisse
reconduit pour
5 ans au poste
de DG du fonds
d'investissements
Africa50

INTERVIEW



14 • Erwan Garnier : «le secteur de l'hôtellerie au Cameroun est une terre d'opportunités»

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur Stratline Limited

Directrice de la publication Yasmine BAHRI-DOMON

Chef d'édition
Aboudi OTTOU

Rédaction

Brice R. Mbodiam, Sylvain Andzongo, Idriss Linge, Muriel EDJO.

Opérateur

Médiamania Sàrl www.mediamania.pro Maquette : Jérémie FLAUX,

Régie publicitaire regiepub@investiraucameroun.com

Au Cameroun

Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr Tel: 00 237 694 66 94 59

Impression

Rotimpres, Aiguaviva, Espagne

Bureau - Distribution Cameroun

Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr Tel: 00 237 694 66 94 59

Gratuit - Ne peut être vendu

info@investiraucameroun.com - www.investiraucameroun.com

L'ACTUALITÉ EN BRÈVES



















GESTION PUBLIQUE	P 17-20	AGRICULTURE	P 30-32
ECONOMIE	P 21-24	ENERGIES	P 33
FINANCE	P 25- 29		

N° 115 / NOVEMBRE 2021 INVESTIR AU CAMEROUN 5

LES CHIFFRES DU MOIS

215,4 milliards FCFA

Selon Alamine Ousmane Mey, le ministre camerounais de l'Économie, le portefeuille projets de la République fédérale d'Allemagne au Cameroun s'élève actuellement à environ 329,1 millions d'euros, soit 215,4 milliards de FCFA. L'information a été révélée le 18 octobre 2021 à Yaoundé, au cours de la signature entre les deux pays du compte rendu des consultations des parties tenues en juin 2021.

Cette signature est le prélude à la tenue, du 23 au 24 novembre 2021 à Yaoundé, des négociations intergouvernementales entre les deux pays. Ces négociations, qui sont généralement l'occasion d'allouer des financements à de nouveaux programmes et projets à financer par la coopération allemande dans le pays, devront permettre de doper le portefeuille projet de ce partenaire européen au Cameroun.

3,4%

Entre janvier et septembre 2021, le Cameroun a exporté 140731 tonnes de bananes, selon les données publiées par l'Association bananière du Cameroun (Assobacam). En glissement annuel, ces expéditions sont en hausse de 4683 tonnes (+3,4%), en comparaison avec les 136048 tonnes exportées à fin septembre 2020. La légère embellie observée au 30 septembre 2021 s'explique par le retour sur le marché de l'agro-industriel public CDC.

En effet, retourné sur le marché en juin 2020, après une éclipse de 18 mois, cette société d'État n'avait exporté que 3491 tonnes à fin septembre 2020. Les expéditions de cet opérateur cumulent à 12774 tonnes au cours de la même période en 2021, en hausse de 9 283 tonnes sur un an.

9 000 tonnes

164 camions pour transporter des balles de coton tchadien et camerounais entre Moundou et Kribi (1516 km), puis entre Garoua et Kribi (1399 km); et 348 conteneurs pour embarquer cette cargaison de coton à destination du Bangladesh, de l'Inde et de l'Indonésie. C'est la logistique récemment déployée par Bolloré Transport & Logistics Cameroun (BTL) pour réaliser «une opération spéciale d'embarquement» de 9000 tonnes d'or blanc au port en eau profonde de Kribi, pour le compte de Coton Tchad et la Société de développement du coton (Sodecoton).

Selon Bolloré Transport & Logistics Cameroun, cette opération spéciale a été réalisée grâce à la nouvelle base logistique de l'entreprise installée dans la cité balnéaire de la région du Sud du pays.

5000

Le 29 septembre 2021 à Yaoundé, au cours d'une réunion de relance de la filière banane, qui est l'une des pourvoyeuses de recettes d'exportation au pays, le directeur général de la Cameroon Development Corporation (CDC) a élaboré sur l'état de santé de cette entreprise, qui exploite la banane, le palmier à huile et l'hévéa dans les régions du Sud-Ouest et du Littoral.

«L'interruption des activités de la CDC a conduit à une situation où environ 5 000 travailleurs sont en congé technique. Leur absence dans le secteur de la banane signifie pour l'État une baisse des recettes en devises d'environ 35 milliards de FCFA par an», a confié Franklin Ngoni Njie, qui révèle ainsi les difficultés de la CDC à se relever de la crise socio-politique qui secoue les régions anglophones du pays depuis 2016.

6 ■ INVESTIR AU CAMEROUN N° 115 / NOVEMBRE 2021

L'ENTREPRISE DU MOIS

ALUCAM RENCHÉRIT LES PRIX DE SES PRODUITS DE 8 À 15% ALORS QUE L'ÉTAT, SON ACTIONNAIRE, S'OPPOSE À LA HAUSSE DES PRIX



A compter de ce 4 octobre 2021, les onduleurs (producteurs de tôles) qui s'approvisionnent auprès de la Compagnie camerounaise de l'aluminium (Alucam) vont devoir payer un peu plus cher pour obtenir leur matière première. En effet, dans une note tarifaire signée le 1er octobre 2021, le mastodonte de l'aluminium dans la zone Cemac a rendu publics ses nouveaux prix.

Ainsi, le kilogramme de bandes à onduler de petites épaisseurs (0,35 mm) est désormais cédé aux transformateurs à 2 224 FCFA toutes taxes comprises (TTC), contre 2 355 TTC pour les bandes de grandes épaisseurs (5/10 et 7/10). Depuis avril 2021, ces produits coûtaient encore respectivement 2051 FCFA et 2045 FCFA TTC. Ce qui révèle un renchérissement de 173 (+8,4%) et 310 FCFA (+15,1%) le kilogramme, selon les épaisseurs.

Finalement, cette société d'État implémente ainsi une décision qui devait préalablement entrer en vigueur depuis le 12 juillet 2021, avant d'être suspendue, officiellement pour « des raisons administratives liées » à ses « activités internes ». Mieux, au lieu de l'augmentation de 8% annoncée sur tous ses produits, Alucam met une couche supplémentaire sur ses bandes à onduler de 0,5 et 0,7 mm, dont le kilogramme se renchérit finalement de 15%.

Cette revalorisation des prix survient dans un contexte marqué par une hausse des prix des matières premières (60,87% en un an) et des transports sur le marché international (166% entre 2019 et aujourd'hui). Ce qui renchérit les approvisionnements d'Alucam en alumine (hausse de 52% entre juillet 2020 et juillet 2021), sa propre matière première.

Baisse des exportations

Mais, l'augmentation des prix par cette entreprise publique survient surtout au moment où l'État du Cameroun, actionnaire unique d'Alucam, freine des quatre fers toute hausse des prix dans les autres secteurs d'activités subissant également les affres des tensions inflationnistes sur le marché mondial. C'est le cas des cimentiers et producteurs de fer qui plaident depuis plusieurs mois pour une révision à la hausse des prix de leurs produits sans succès pour l'instant.

Mieux, de l'avis des opérateurs de la filière des matériaux de construction, la décision que vient de prendre Alucam aura pour conséquence directe d'ouvrir la voie à la spéculation sur toute la chaîne de commercialisation des tôles dans le pays, avec pour corollaire une augmentation du prix final au consommateur.

Au demeurant, la décision prise par les responsables d'Alucam, semble capitale pour cette société d'État, en difficultés depuis 2015, date du départ de son tour de table de Rio Tinto Alcan, qui en était le partenaire stratégique. En effet, désormais incapable de payer ses consommations d'électricité auprès d'Eneo, Alucam a vu ses exportations chuter pratiquement de moitié depuis l'année 2017, selon les données de la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac).

L'année 2021, malgré la reprise de l'activité économique dans le pays après les ravages du Covid-19, s'annonce également très peu reluisante au sein de cette entreprise publique. En effet, pour le seul premier semestre 2021, les exportations d'Alucam sont en baisse de 34,7% en glissement annuel, à en croire le rapport sur le commerce extérieur du Cameroun récemment publié par l'Institut national de la statistique (INS).

Brice R. Mbodiam

N° 115 / NOVEMBRE 2021 INVESTIR AU CAMEROUN - 7



VENT EN POUPE

Économie numérique. Voilà une expression qui depuis une dizaine d'années est ressassée dans pratiquement tous les discours officiels au Cameroun, lorsqu'il s'agit d'évoquer le secteur des télécoms, ou simplement les défis auxquels fait face le pays en matière de développement socio-économique. Mais, si un véritable écosystème du numérique tarde à prendre corps dans le pays, de manière à pouvoir impulser la transformation numérique appelée de tous les vœux au Cameroun, il v a bel et bien des secteurs qui ont pris une bonne longueur d'avance sur les autres dans ce domaine. L'usage de la monnaie électronique, par exemple, en est une parfaite illustration. En effet, grâce aux interactions entre opérateurs de téléphonie mobile et banquiers, d'une part, et l'ingéniosité des start-ups pourvoyeuses d'applications et autres plateformes numériques, d'autre part, la monnaie électronique a fait une entrée fracassante dans les mœurs des populations

camerounaises. De nos jours, en ville comme dans les villages les plus reculés, c'est l'ère du Mobile Money. Grâce à la magie du numérique et de la téléphonie mobile, vieillards, moins jeunes et plus jeunes peuvent, à partir de leurs terminaux (le taux de pénétration du mobile au sein de la population dépasse officiellement les 80%, NDLR), effectuer des envois et retraits d'argent; payer des abonnements TV, des factures d'électricité ou d'eau, des frais de scolarité ou des impôts; acheter des médicaments à la pharmacie; ou encore, souscrire à une police d'assurance, etc. Cette appropriation des transactions en monnaie électronique au Cameroun est telle qu'entre 2016 et 2017, la valeur globale des paiements électroniques effectués dans le pays a été multipliée par 10, selon un rapport du Fonds monétaire international (voir article dans le dossier). Face à cette réalité, dont le corollaire est l'augmentation du taux d'accès aux services financiers dans le pays, les

opérateurs multiplient les offres, avec la bénédiction de l'État, qui n'hésite plus lui-même à promouvoir l'usage de la monnaie électronique.

De ce point de vue, après avoir autorisé le paiement des impôts et taxes par Mobile Money, le gouvernement camerounais peaufine actuellement des mesures fiscales visant à décourager les transactions en cash. En effet, selon la circulaire présidentielle relative à la préparation de la loi de Finances 2022, signée le 30 août 2021, le chef de l'État prescrit « la mise en place des mesures fiscales visant à rationaliser les transactions effectuées en espèces », à l'effet de renforcer la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales. Mais, bien au-delà de cet objectif général, pareille décision devrait contribuer à multiplier davantage les transactions en monnaie électronique, dont les chiffres, les modes opératoires et les acteurs sont déclinés dans le présent dossier.

Brice R. Mbodiam

INVESTIR AU CAMEROUN N° 115 / NOVEMBRE 2021



Monnaie électronique : avec 64,8% des comptes et 73,1% des transactions, le Cameroun domine le marché de la Cemac



Dans la zone Cemac (Cameroun, Congo, Gabon, Tchad, RCA et Guinée équatoriale), la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac) a recensé 30,1 millions de comptes de paiement en monnaie électronique (Mobile Money) en 2020. Ce chiffre, contenu dans le récent rapport de la Beac sur «les services de paiement en monnaie électronique dans la Cemac en 2020 », correspond à une progression de 21% en glissement annuel.

Pays considéré comme la locomotive économique de cet espace communautaire à six États, le Cameroun détient, à lui tout seul, 19,5 millions de comptes, soit 64,8% du global, faisant de ce pays le leader du marché. Sur ce volet, le Cameroun détient pratiquement trois fois plus de comptes que le Congo (7,1 millions) et quasiment 10 fois plus de comptes que le Gabon (2,7 millions). Selon les données de la Beac, institut d'émission des pays de la Cemac, le leadership du Cameroun en matière de paiements en monnaie électronique est confirmé par le nombre de transactions recensées chez les opérateurs au cours de l'année 2020. «En termes de nombre de transactions,

les prestataires de service de paiement au Cameroun réalisent 73.13% des transactions de la communauté », révèle le rapport susmentionné. Bien que détenant moins de comptes que le Congo, qui affiche seulement 9,25% des transactions en monnaie électronique en 2020, le Gabon se classe 2e derrière le Cameroun, avec 16,7% des transactions. Calculette en main, au cours de l'année 2020, le Cameroun, le Gabon et le Congo totalisent 99% du nombre de comptes et 98.8% de la valeur des transactions en monnaie électronique dans la zone Cemac, espace communautaire dans lequel cette activité a explosé depuis 2016.

Inclusion financière

En effet, selon les données compilées par la Beac, si le nombre d'opérateurs n'a pas beaucoup progressé, passant de 11 en 2016 et 2017, à 13 en 2018, puis à 16 depuis l'année 2019, le nombre de comptes ouverts, lui, a connu une évolution fulgurante. Il atteint 30,1 millions au 30 décembre 2020, après avoir culminé à 12,6 millions en 2016, en augmentation de 21,8% sur une période de 5 ans. La valeur des transactions, elle, est

passée de 1631,7 milliards de FCFA en 2016, à plus de 14822 milliards de FCFA à fin décembre 2020. À en croire la banque centrale des pays de la Cemac, cette dernière valeur correspond à une moyenne journalière de 40,6 milliards de FCFA, contre 31 milliards de FCFA en 2019, soit une progression de 30,96% en glissement annuel.

«Jusqu'à la fin de l'année 2018, l'activité d'émission et de gestion et d'émission de la monnaie électronique ne pouvait être menée qu'à travers des partenariats entre les banques commerciales et opérateurs de téléphonie mobile. Mais, depuis le 1er janvier 2019, la règlementation permet l'émergence de nouveaux acteurs autonomes des banques, qui seront classifiés dans la catégorie d'établissement de paiement», souligne la Beac. La banque centrale annonce ainsi de belles perspectives pour le Mobile Money, service présenté comme « un véritable catalyseur de l'inclusion financière, du développement de la numérisation ou de la digitalisation des paiements, et par là du développement des économies africaines».

BRM

Le FMI évalue les transactions Mobile Money au Cameroun à 3500 milliards FCFA en 2017, contre 300 milliards en 2016

Le Fonds monétaire international (FMI) a publié le 30 août 2021, un rapport sur l'économie camerounaise. Dans ce document, l'institution de Bretton Woods estime que «les transactions de Mobile Money ont atteint 3,5 mille milliards FCFA [3500 milliards FCFA] (17,5 % du PIB), contre 0,3 mille milliards [300 milliards FCFA] en 2016». Toujours selon cette institution financière internationale, le nombre de comptes Mobile Money est passé de

9% de la population adulte en 2012 à environ 28% en 2016.

Lancés à partir de l'année 2011, les services de Mobile Money ont le potentiel de transformer et de stimuler considérablement l'inclusion financière, selon le FMI. Mais pour l'heure, seulement 5 banques (Afriland, Bicec, UBA, Société Générale, et Ecobank) sur 15 proposent des services bancaires mobiles et les établissements de microfinance ne sont pas encore autorisés à le faire.

L'accès aux services financiers formels du Cameroun fait partie des plus faibles d'Afrique subsaharienne, bien que 38% du total des actifs bancaires et plus de la moitié des institutions de microfinance agréées de la région Cemac soient implantés dans le pays. L'enquête Findex 2014 montre que seulement 12,2 % des Camerounais ont un compte dans une institution financière.

Au Cameroun, 15% des jeunes âgés de 15 ans et plus possèdent un compte Mobile Money, contre 6% au Nigeria

Selon le Global Microscope 2018, un rapport de l'unité d'intelligence économique du célèbre journal The Economist, 15% des jeunes Camerounais âgés de 15 ans et plus, possèdent leur propre compte Mobile Money. Le rapport révèle également que le Cameroun n'est pas très éloigné de l'Afrique du Sud, dont 19% de la population des 15 ans et plus dispose d'un compte mobile, contre seulement 6% pour les jeunes Nigérians de la même tranche d'âge.

Lancé sur le territoire camerounais à partir de l'année 2011 par les opérateurs de la téléphonie mobile, en partenariat avec des banques locales, le service Mobile Money connaît une expansion fulgurante au Cameroun, grâce à des milliers de points de vente éparpillés

dans les villes et villages du pays. La fonctionnalité de ce service est telle que le fisc camerounais a décidé, il y a quelques années, d'expérimenter ce mode de paiement dans l'acquittement de la taxe foncière. En 2018, le ministère des Enseignements secondaires en a fait un canal pour le paiement des frais relatifs aux différents examens officiels.

Le fisc s'associe aux opérateurs de la téléphonie pour le paiement mobile des impôts et taxes

Depuis le mardi 2 février 2021, la Direction générale des impôts (DGI) a informé les contribuables camerounais que les opérations de déclaration et paiement des impôts sont désormais possibles par voie électronique à partir du téléphone portable. «La déclaration et le paiement de vos impôts et taxes par voie électronique (téléphone mobile) sont désormais opérationnels pour les abonnés Orange», annonce la DGI aux

contribuables des Centres divisionnaires des Impôts.

Orange Cameroun devient ainsi la première compagnie de téléphonie mobile à se positionner sur le marché de la collecte des impôts en 2021. Mais, selon une source interne à la DGI, les autres opérateurs de télécoms (MTN, Camtel) devraient suivre. Pour l'heure, apprendon, ils sont en train de finaliser leurs contrats de collaboration avec le fisc.

La collecte de l'impôt par voie électronique est une prescription de la Loi de finances 2021, qui proscrit désormais les paiements en cash. Mais, en dehors du Mobile Money, les contribuables peuvent effectuer ces opérations fiscales par virement bancaire.



L'opérateur virtuel de mobile YooMee s'associe à UBA pour se lancer dans le Mobile Money



Le fournisseur camerounais d'accès à internet (FAI) et opérateur virtuel de téléphonie mobile Yoomee vient de se lancer dans le marché du Mobile Money en s'appuyant sur la banque UBA Cameroon, qui a reçu de la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac) une autorisation d'émis-

sion de la monnaie électronique.
Pour positionner son produit, le FAI
mise sur la sécurité. « Yoomee Money
vient pallier aux multiples problèmes
rencontrés sur le marché du Mobile
Money au Cameroun. Avec un grand
accent sur la sécurité par QR code
et empreinte digitale. Même avec

votre code pin, il est impossible de retirer de l'argent dans votre compte Yoomee Money». L'entreprise parie aussi sur le coût. L'opérateur indique que son nouveau produit offre toute une panoplie de services mobiles à valeur ajoutée comme le paiement marchand avec remise, le transfert d'argent dont les frais de retrait ou d'envoi seraient jusqu'à 50% moins chers que les concurrents. Yoomee surfe aussi sur la fibre patriotique en soutenant que son produit est «la monnaie du 237 [indicatif téléphonique du Cameroun] »

Yoomee arrive dans un marché très concurrentiel. Parmi les plus gros concurrents, il y a l'opérateur de téléphonie mobile Orange qui revendique plus de 70% des parts du marché. Selon cette entreprise, cela représente 7 millions de comptes de paiement et plus de 60 000 partenaires marchands et de distribution. MTN Mobile Money revendique 5,6 millions de clients actifs à fin juillet 2021, quelque 108 000 points marchands et 60 000 points de distribution dans le pays.

Campost, le postier public, rejoint MTN et Orange dans les rues avec son offre de paiement électronique

Dans certains points de la ville de Yaoundé, la capitale camerounaise, des kiosques aux couleurs de l'entreprise postale publique, Campost, sont désormais visibles. Sur ces kiosques, l'on peut lire « Payez avec Campost Money », ou encore « la finance à proximité communale ». De bonnes sources, dans ces kiosques, il sera désormais possible d'effectuer des opérations d'envois et de retraits de mandats électroniques,

et même bientôt des paiements marchands et autres opérations de dépôts et de retraits d'argent. Tout ceci, grâce au porte-monnaie électronique lancé il y a quelque temps par l'entreprise postale publique, et dont le nom de baptême est « Campost Money ».

À l'observation, en pariant ainsi sur la proximité avec les potentiels clients, Campost devrait davantage vulgariser son service de paiement électronique, jusqu'ici peu connu du grand public. Mais surtout, les nouveaux kiosques de l'entreprise postale publique vont permettre de rivaliser d'offres avec des concurrents tels que MTN ou Orange, dont le développement des services Mobile Money s'est fait au travers d'un réseau de kiosques de partenaires, qui essaiment les rues des villes camerounaises.

Paiement électronique : après Ecobank, Afriland First Bank intègre la plateforme de la Campost



La ministre des Postes et Télécommunications (Minpostel), Minette Libom Li Likeng, a présidé le 22 octobre à Yaoundé, la cérémonie de signature d'une convention de partenariat commercial entre le postier public Cameroon Postal Services (Campost) et la banque camerounaise Afriland First Bank. «La signature de cette convention marque le lancement commercial du code #237*001# relatif aux paiements mobiles, via la plateforme nationale d'agrégation des communications électroniques », explique le ministère des Postes et Télécommunications. Selon Afriland, pour bénéficier de ce service, «l'utilisateur compose un code qui le connecte en temps réel à la plateforme (SARA By Afriland) pour gérer et effectuer ses transactions. Contrairement à un SMS, il n'y a aucun stockage d'informations, les données sont disponibles uniquement durant l'ouverture de la session

et disparaissent ensuite. Un protocole simple qui ne nécessite pas de connexion internet ».

Aussi, grâce au code USSD et quel que soit le type de téléphone portable dont dispose l'utilisateur, indépendamment de son opérateur téléphonique d'attache et sans connexion internet, il est désormais possible pour les usagers d'effectuer certaines opérations à partir de leur mobile: transfert de fonds, paiement de factures ou de frais de scolarité, achat de crédits téléphoniques. Cette innovation permet également d'accéder à des microcrédits. L'un des objectifs, selon la banque, est de permettre aux populations d'avoir accès aux services financiers partout où elles se trouvent, à tout moment et sans coût.

Avant Afriland, c'est le groupe bancaire panafricain Ecobank qui avait signé, en juin 2021, une convention similaire avec l'entreprise postale, permettant à cet établissement de crédit de contribuer à la démocratisation de l'accès aux services bancaires via le téléphone mobile. Inaugurée le 31 mars 2020, la plateforme de Campost vise notamment à garantir des conditions équitables d'interconnexion, réduire les coûts des transactions financières mobiles et favoriser l'inclusion financière. En outre, elle permet d'accéder aux services financiers mobiles par un code unique: le # 237#. Selon une instruction du Minpostel, les opérateurs des réseaux et les fournisseurs de services de communications électroniques au Cameroun ont été invités à s'y interconnecter au plus tard à la fin du mois de décembre 2019, pour la fourniture des services financiers mobiles. Ceux qui se connectent à cette plateforme

de la Campost après cette date sont

12

donc des retardataires.

FIGUIL: CIMENCAM FACE AUX DÉFIS DE LA MODERNISATION ET DE LA PRODUCTION

La pose de la première pierre de la nouvelle ligne de production de clinker et de ciment à Figuil par S.E. Chief Dr. Joseph Dion Nguté, Premier ministre, représentant personnel du chef de l'État Paul Biya, inaugurait le jeudi 14 octobre 2021, l'ère d'un nouveau départ économique et industriel dans la région du Nord en général, et dans l'arrondissement de Figuil en particulier. Cimencam a fait de Figuil le jour fastueux commémorant aussi les 50 ans de la cimenterie, à la satisfaction de Benoit Galichet le DG de Cimencam, de Xavier Saint Martin Tillet, Dg du Groupe Lafargeholcim Maroc Afrique, de Jacques Yves Mbelle Ndoé, Pca de Cimencam.

L'usine qui ouvre d'ici le milieu de l'année 2023 vient pallier la demande croissante du ciment sur le marché national. La production nationale actuelle dépend à plus de 80% des importations des matières premières : le clinker et le gypse. En raison du Covid 19 qui a affecté l'économie, le Chef de l'État a prescrit des mesures pour améliorer l'offre locale en matériaux de construction sur le plan quantitatif à partir de l'exploitation des matières premières disponibles sur le territoire qui regorge d'importants gisements de calcaire et de marbre susceptibles d'être mis à contribution pour la production du clinker.

Avec ce projet estimé à plus de 50 Milliards FCFA. Cimencam pourra ainsi booster sa capacité nationale de production en ciment de 500.000 T/ an. Le marché local se portera mieux, les recettes fiscales aussi et Cimencam engrangera plus de bénéfices avec l'écoulement vers l'extérieur de la production excédentaire. De nombreuses opportunités d'emploi sont offertes aux jeunes dans les phases de construction et d'exploitation, et davantage, d'acquisition du savoir-faire. Cimencam a obtenu des facilités dans le cadre de la stratégie de développement du gouvernement à l'horizon 2030 qui vise à promouvoir l'import-substitution : un permis de conformité environnementale, un permis de représentation et d'exploitation de la nouvelle usine de Figuil, un permis d'exploitation d'une partie de la carrière de Bidzar I avec un réservoir de calcaire d'environ 2 ans d'exploitation, une lettre de confort délivrée par le Ministre des Mines et de l'Industrie concernant l'exploitation des carrières en attendant la Convention minière en cours d'élaboration.



Cette Convention permettra d'obtenir le permis d'exploitation de la carrière de Bidzar et l'obtention d'un accord d'exploitation pour le Permis de régime « C ». Des démarches ont été entamées auprès de l'API, afin d'obtenir d'autres incitations dans le cadre des projets structurants.

Cimencam a acquis:

- Un four ayant une capacité de 1000 tonnes de clinker /jour;
- Un concasseur (primaire et secondaire incorporé) mobile à la carrière de 300T /h;
- Un broyeur cru vertical de 90 tonnes par heure de capacité;
- Un silo d'homogénéisation de 2500 T de capacité;
- Un hangar de stockage de clinker avec une capacité de 21000 T;
- 1 broyeur ciment vertical de 80 T /h de capacité;
- 1 broyeur du petcoke vertical de 12 T /h de capacité.

Ce projet augmentera les capacités actuelles de production du ciment de 199Kt à 600 Kt/an.





En exploitant directement le clinker à Figuil, cela permettra la limitation des importations de cette matière première. Cimencam veut passer de 500.000T initialement prévues à Figuil, à 700.000 T. 2000 emplois prévus à la construction de l'usine et pendant 2 ans, 150 emplois directs, 750 emplois indirects, et 900 nouveaux emplois induits que va générer son partenariat avec Eneo, à partir du point d'alimentation de Guider.



Erwan Garnier «LE SECTEUR DE L'HÔTELLERIE AU CAMEROUN EST UNE TERRE D'OPPORTUNITÉS»

Responsable du développement du groupe hôtelier international Radisson pour l'Afrique centrale et de l'ouest, cet expert des opérations hôtelières dévoile les ressorts de la stratégie d'expansion de Radisson au Cameroun. Non sans donner son appréciation de l'hôtellerie et ses projections sur l'avenir de ce secteur dans le pays.

Entretien avec Brice R. Mbodiam

Investir au Cameroun : Le 21 août 2019, lors de la signature de la convention entre l'Agence de promotion des investissements (API) et Sky Towers Hospitality, Rémi Delattre, le chef du projet Radisson Blu hôtel de Douala, avait annoncé l'ouverture de cette toute première enseigne de votre groupe hôtelier au premier trimestre 2021. Nous avons entamé le 4e trimestre et l'hôtel n'a toujours pas ouvert. Que se passe-t-il autour de ce projet? Erwan Garnier: Plusieurs raisons expliquent ce retard. D'abord, à la base, il s'agit d'un projet qui consiste en la reconversion d'un édifice appartenant à la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS). Lorsque le promoteur de ce projet a entamé les travaux, il s'est très vite rendu compte qu'il y avait un besoin de renforcement de la structure. Ce d'autant qu'il s'agit de transformation d'un projet résidentiel en projet hôtelier. Il fallait donc une

refonte complète de l'organisation

du bâtiment et ajouter de multiples

étages, un bar et une piscine. Toutes

choses qui imposaient véritablement le renforcement des structures du bâtiment. Ces travaux permettent aujourd'hui d'avoir 180 chambres et appartements. En somme, ces raisons techniques sont celles qui expliquent le retard pris sur ce projet. Ensuite, la pandémie du Covid-19 a eu un impact sur toute la chaîne de ce projet hôtelier. Finalement, l'ouverture de cet hôtel est prévue au premier trimestre 2023. Nous sommes en fin 2021, ce qui veut dire que l'ouverture se fera à peu près dans un an et demi.

IC: Qu'est-ce qui a motivé l'arrivée du groupe Radisson au Cameroun, pays dans lequel l'environnement des affaires est plutôt réputé difficile?

EG: Il y a plusieurs raisons. La première c'est que depuis que nous avons ouvert notre premier hôtel au cours de l'année 2000 au Cap, en Afrique du Sud, le groupe Radisson conduit une véritable politique d'expansion en Afrique. Aujourd'hui, nous avons à peu près 100 hôtels ouverts ou

en développement sur le continent africain, qui est une priorité pour le groupe. Pour ce faire, nous avons mis en place une stratégie pour l'Afrique centrale et de l'ouest, où nous avons 25 hôtels. Notre objectif est de doubler ce nombre d'ici à l'année 2025. Pour cela, nous avons une stratégie très claire: nous avons identifié huit villes stratégiques d'expansion, dans lesquelles nous voulons déployer nos marques. Parmi ces villes se trouvent Douala et Yaoundé, parce que le Cameroun est un pays très stratégique en Afrique centrale. La ville de Douala, particulièrement, est le pilier économique de la région, et Yaoundé est la capitale. De plus, si l'on regarde la situation du secteur hôtelier dans ces deux villes, l'on peut se rendre compte qu'il y a très peu d'établissements de marques internationales. À Yaoundé, il y en a un qui est présent depuis longtemps, et aucune offre nouvelle sur le marché. Ce qui constitue une véritable opportunité. C'est sur cette réalité que nous voulons capitaliser, parce que le groupe Radisson peu

14



« Finalement, l'ouverture du Radisson Blu hôtel de Douala est prévue au premier trimestre 2023 »

bien rentrer avec plusieurs marques sur ce marché.

À Douala, il y avait un hôtel de marque pendant quelques années, qui a changé de marque de multiples fois, et qui aujourd'hui n'a plus de marque. À côté de cela, vous avez des marques locales. Mais, à Douala, il n'y a pas véritablement d'acteurs haut de gamme sur le marché (4 étoiles, 5 étoiles). C'est la raison pour laquelle nous sommes très confiants sur le Radisson Blu Hotel & Apartments Douala, qui sera positionné comme le leader sur le marché 5 étoiles. Pour nous, ce n'est que le début de notre entrée dans le secteur de l'hôtellerie à Douala, parce que nous souhaitons bien y entrer avec d'autres marques de notre groupe. Bref, aussi bien à Yaoundé qu'à Douala, nous pensons qu'il est possible d'entrer avec plusieurs marques, plusieurs positionnements.

Nous travaillons avec des marques allant du segment 3 étoiles à 5 étoiles. La marque 3 étoiles c'est Park Inn by Radisson, 4 étoiles c'est Radisson, 4 étoiles plus lifestyle c'est Radisson Red, 5 étoiles c'est Radisson Blu, et 5 étoiles plus c'est Radisson Collection. Toutes ces marques peuvent entrer sur le marché de Yaoundé et Douala. De plus, nous avons créé une nouvelle marque durant le Covid-19, qui s'appelle Radisson Individuals. Cette marque s'adresse à des hôtels existants, qui ont déjà leur identité, mais qui souhaitent s'affilier au pouvoir de distribution de Radisson, tout en gardant leur indépendance et leur marque. Le premier hôtel de cette marque en Afrique de l'ouest est à Accra, au Ghana. Nous pensons que nous avons la capacité d'introduire cette marque sur le marché camerounais dans un futur proche.

IC: Vous parlez beaucoup de Yaoundé et Douala. Pourtant, selon certaines études menées par des opérateurs du secteur de la grande distribution, nous avons au Cameroun 10 villes d'au moins 100 000 habitants, ainsi que des villes côtières et touristiques telles que Limbé (qui est très sécurisé malgré la crise anglophone), dans le Sud-Ouest, et Kribi, dans le Sud. Ne pensez-vous pas qu'il y a également du potentiel de ce côté-là?

EG: Nous regardons effectivement Limbé, Bafoussam et Kribi. Ce sont des villes secondaires importantes. Mais, il est vrai que notre priorité stratégique est Yaoundé, pour une logique simple: nous voulons être présents dans la capitale. Il faut savoir qu'aujourd'hui le groupe Radisson

N° 115 / NOVEMBRE 2021 INVESTIR AU CAMEROUN ■ 15



se développe sur plusieurs segments de marché. Nous avons parlé de nos hôtels 3 à 5 étoiles. Chaque marque fait des chambres d'hôtel et des apparts hôtels, avec notamment des chambres plus grandes ayant leur propre cuisine pour des séjours de long terme.

IC: Selon votre nouveau chronogramme, la première enseigne Radisson Blu ouvrira à Douala au premier trimestre 2023. Quand est-ce que vous commencerez les trayaux de celui de Yaoundé?

EG: Dès que possible. Je ne peux malheureusement être plus précis tant que rien n'a été signé. Mais, nous travaillons activement pour que quelque chose se matérialise sur Yaoundé. C'est d'ailleurs la raison de notre séjour actuel (octobre 2021, NDLR) au Cameroun.

IC: Le Radisson Blu Hotel & Apartments Douala est le fruit d'un PPP (Partenariat public-privé) avec la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS), qui est le fonds de pension du Cameroun. Quels sont les termes de votre partenariat autour de ce projet hôtelier?

EG: Les termes de cette collaboration sont simples. Vous avez le promoteur d'un côté, qui est Financia Capital, et de l'autre, la CNPS, qui ont effectivement signé un PPP. Radisson, lui, a signé avec Financia Capital. Donc, c'est une forme de tripartite. Concrètement, Radisson a la responsabilité totale de la gestion de l'hôtel dès son ouverture. Généralement, c'est neuf mois avant l'ouverture que Radisson prend les rênes, pour tout le processus de recrutement, de prévente et toute la stratégie liée à la préouverture de l'hôtel. Aujourd'hui, nous sommes dans la phase de construction, et le rôle de Radisson Hotel Group est de fournir un support technique au promoteur, et donc de répondre à l'ensemble des normes et standards de sécurité qui sont extrêmement importants de nos jours. Bien évidemment, dès que l'hôtel sera prêt,

nous entrerons dans un process de formation et nous nous assurerons que tous les standards d'hygiène sont bien en place. C'est une priorité pour les clients.

IC: Vous insistez à dire que vous n'êtes pas un investisseur, mais un opérateur hôtelier. Où se trouve la différence, la frontière entre les deux?

EG: La différence est simple: l'investisseur est l'acteur qui prend la responsabilité financière. C'est lui qui lève ou met à disposition les financements pour la réalisation du projet. L'opérateur est celui qui gère. Donc, il y a une vraie différence entre la compétence du promoteur, qui dans ce cas est très expérimenté dans la levée de fonds, et le groupe Radisson, dont la spécialité est de gérer les hôtels. Aujourd'hui, nous gérons 1500 hôtels dans le monde, dans 130 pays.

IC: A vous entendre, dans le cadre de votre politique d'expansion au Cameroun, par exemple, si vous ne trouvez pas de partenaires, vos projets futurs risquent de ne pas se réaliser. Etes-vous actuellement en discussion avec des partenaires sur Yaoundé, Bafoussam, Kribi...?

EG: Nous discutons avec plusieurs partenaires. Et c'est là que réside toute la difficulté, parce que c'est une forme de mariage. Il faut aligner nos visions, avoir des compétences qui sont complémentaires et une vision commune sur le long terme. Pour chaque projet, on prend du temps pour identifier le partenaire.

IC: C'est quand même surprenant que les partenaires soient un peu rares, alors que dans le pays, beaucoup d'opérateurs économiques locaux ont investi dans l'hôtellerie ces dernières années, et ont simplement besoin de professionnels comme Radisson pour être accompagnés...

EG : Nous regardons effectivement vers des hôtels qui sont déjà construits. Mais, vous savez, nous avons des standards internationaux qui nécessitent des normes de sécurité très importantes, que beaucoup d'hôtels existants n'ont malheureusement pas. Et il faudra beaucoup d'argent pour s'arrimer à ces normeslà. Comme nous travaillons avec des entreprises internationales et attirons une clientèle internationale, nous sommes dans l'obligation, à travers notre assurance, d'avoir des standards de sécurité internationaux. La majorité des hôtels existants au Cameroun n'ont pas les standards internationaux. Et réinvestir pour leur donner ces standards-là ne procure pas de rentabilité économique.

IC: Du haut de votre expérience de grand opérateur hôtelier, si on vous demandait de décrire brièvement le secteur de l'hôtellerie au Cameroun, que diriez-vous?

EG: Le secteur de l'hôtellerie au Cameroun est une terre d'opportunités. Quand on voit le niveau de la demande, aussi bien dans le business haut de gamme que moyen de gamme, luxe ou dans le domaine du loisir, et lorsqu'on regarde l'offre, il y a vraiment des opportunités à saisir. Notre présence découle de notre ambition de participer à cette aventure, et grandir avec le Cameroun.

IC : Comment voyez-vous le secteur de l'hôtellerie au Cameroun au cours des 10 prochaines années?

EG: Le secteur va clairement se développer. Il ne peut que se développer. Il est cependant difficile de donner une vision claire à si long terme. Pour Radisson, nous souhaitons que d'ici 10 ans, nous ayons quadruplé notre présence dans le pays. Et qu'au Cameroun, nous soyons présents dans chaque ville stratégique, parce que, justement, le Cameroun est le pays le plus stratégique de l'Afrique centrale. Beaucoup d'entreprises qui font des opérations dans la sous-région sont basées au Cameroun. Donc, la place du Cameroun dans notre stratégie d'expansion régionale est très importante.

GESTION PUBLIQUE

Douala: l'administration provisoire recrute un auditeur pour faire la lumière sur la faillite de la SMID



Après la prorogation de son mandat de six mois, à compter du 12 août 2021 par le tribunal de Première instance de Douala-Bonanjo, l'administrateur de la Société métropolitaine d'investissement de Douala (SMID), François Maurice Njoh, vient de lancer le recrutement d'un auditeur pour faire la lumière sur la faillite de cette société anonyme créée il y a peine trois ans.

L'administrateur explique que cet appel d'offres c'est pour recruter un auditeur dont « la mission d'audit exhaustif est d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière de la SMID à la fin de chacun des deux exercices [2019-2020] et s'assurer que les ressources mises à sa disposition sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte des objectifs de développement des activités de son objectif statutaire ».

Les candidats membres de l'Ordre des experts comptables du Cameroun (Onecca) intéressés par cette offre sont invités à manifester leur intérêt au plus tard le 5 novembre 2021. La durée de la mission est estimée à deux mois à compter de la date de signature du contrat. Créée le 18 août 2018, la SMID a démarré ses activités avec un capital de 3,49 milliards de FCFA. A la suite d'un litige survenu entre la mairie de la ville de Douala, anciennement dénommé Communauté urbaine de Douala (CUD), actionnaire majoritaire de la SMID revendiquant la dévolution de la présidence du Conseil d'administration et l'ancien délégué du gouvernement auprès du CUD, Fritz Ntonè Ntonè, qui ne veut pas s'en départir, le tribunal de Première instance de Douala-Bonanjo a été saisi par voie de référé par la Mairie de la ville à l'effet de designer un

administrateur provisoire. Le 12 février 2021, ce tribunal a pris position sur le litige et a désigné par une ordonnance, un administrateur provisoire dont l'une des missions est la réalisation audit exhaustif des comptes de la SMID allant du 17 août 2018 au 31 décembre 2020. Cette société avait pourtant réussi, lors de son lancement, à mobiliser 5,4 milliards de FCFA sur les 10 milliards sollicités pour constituer son capital social. A terme, l'objectif de la SMID était de mobiliser 1400 milliards de FCFA. Ces fonds devaient servir à la construction d'infrastructures telles que le Centre international des conférences de Douala (12,4 milliards FCFA), la gare routière multimodale de Bonabéri (1,9 milliard), la Forêt urbaine située dans la vallée de la Bessékè (2,29 milliards), le parc des expositions de Douala (8,5 milliards FCFA), etc.

N° 115 / NOVEMBRE 2021 INVESTIR AU CAMEROUN = 17

Le DG de l'OAPI, Denis L. Bohoussou, conteste sa suspension par la présidente du conseil d'administration



Suite à sa suspension par la présidente du conseil d'administration (PCA) le 14 octobre dernier, Denis L. Bohoussou (photo), le DG de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), dont le siège est à Yaoundé, capitale camerounaise, vient de faire une sortie de contestation.

« Outre la question de la qualité juridique et l'opportunité d'une telle décision, il apparaît évident que le motif évoqué pour la justifier présente des limites flagrantes », déclare le responsable dans un communiqué. Il déclare qu'il a appris avec « grand étonnement » via les réseaux sociaux dans la soirée du 14 octobre 2021, l'existence d'un document signé de Mme Alimatou Shadiya Asouman, ministre de l'Industrie et du Commerce du Bénin, et PCA de l'OAPI, et décidant de sa suspension en qualité de directeur général.

« Mon étonnement était d'autant plus grand, que la décision appliquée de fait m'est parvenue via les réseaux sociaux, sans aucune notification officielle jusqu'à ce jour », écrit M. Bohoussou. Le DG conteste également les motifs ayant conduit à sa suspension notamment le « le refus du Directeur Général de faire exécuter la décision d'auditer la gestion de l'Organisation en vue de clarifier les soupçons de mal gouvernance et de malversation financières mettant directement en péril les intérêts de l'Organisation ».

« Je ne me suis jamais opposé à l'audit de ma gestion de l'organisation. Bien au contraire, après avoir reçu en septembre 2021 le Projet d'appel à manifestation d'intérêt international relatif au recrutement d'un cabinet d'audit international, j'ai formulé des manquements dans l'optique de le parfaire et d'en tirer le meilleur parti pour l'Organisation. (...) Sur le fond, et dans un souci de transparence, j'ai proposé d'étendre l'audit à une période plus large qui prendra en compte l'année 2017 qui correspond à ma prise de fonction jusqu'à 2020. Ce qui permettra d'auditer toute ma gestion, depuis le début de mon mandat. Toutes ces observations ont été adressées par courrier à la PCA dans des correspondances dont la dernière datant du 05

octobre 2021, et dont nous avons les accusés de réception. En lieu et place de l'intégration des amendements que nous jugeons pertinents pour la crédibilité de l'audit, nous avons constaté sa publication en l'état initial, en violation des procédures en vigueur », écrit l'Ivoirien. Il indique des éléments complémentaires seront donnés lors d'un point de presse qui sera organisé dans « les prochains jours ».

Avant cette sortie, le DG a écrit le 18 octobre à la PCA. Dans cette lettre, il se plaint, entre autres, de la désactivation de ses cartes d'accès dans locaux de l'OAPI à Yaoundé, de la saisine des banques pour la révocation de sa signature, du déploiement de policiers qui l'ont empêché d'accéder dans ses bureaux sur instruction du directeur général adjoint, nommé intérimaire, etc.

Au vu de la gravité de la situation, Denis L. Bohoussou demande, tel que le prévoient les textes de l'Organisation, la tenue d'un Conseil d'administration extraordinaire.

18 INVESTIR AU CAMEROUN N° 115 / NOVEMBRE 2021

Le Cameroun annonce une réforme comptable pour doper les liquidités au sein du compte unique du Trésor

Dans le cadre du Projet d'Appui à la gouvernance financière (Pagfi 2) soutenu par l'Agence française de développement (AFD), le Cameroun devrait expérimenter, dès janvier 2022, une réforme comptable appelée « comptabilité patrimoniale en droit constaté ».

Selon la direction générale du Budget (DGB) qui donne cette information, cette comptabilité vise l'amélioration de la gestion prévisionnelle de la dépense et de l'information budgétaire et comptable de l'État. «Son objectif est entre autres, d'accompagner la mise en place des conditions d'une augmentation des liquidités disponibles au sein du compte unique du Trésor [logé à la Banque centrale] par une amélioration de son fonctionnement, et la mise en

place d'une comptabilité fondée sur les droits constatés et intégrant une situation patrimoniale», explicite la DGB. Toujours selon la même source, cette réforme «majeure», introduite par le régime financier de l'État de 2007 et conforté par celui de 2018, vise à améliorer l'information fournie aux acteurs publics et aux citoyens, en renforçant les exigences de transparence des comptes publics et de responsabilisation des gestionnaires. En somme, elle doit donner lieu à «la production d'une information plus nombreuse et plus exacte sur la solvabilité de l'État, ses biens patrimoniaux et les coûts des services publics, ce qui permettra aux décideurs publics d'étayer leurs décisions sur des bases informationnelles fiables et exhaustives, garantissant un

contrôle efficace de leurs choix». D'un coût de 2,6 milliards de FCFA, la convention d'implémentation du Pagfi a été signée le 29 mai 2019 à Yaoundé entre le ministre en charge de l'Économie, Alamine Ousmane Mey, et l'exambassadeur de France au Cameroun, Gilles Thibaut. Ceci dans un contexte où les autorités du pays ont l'ambition de parvenir au contrôle et à la maîtrise de l'exécution du budget qui connaît parfois des incoordinations sous le système comptable actuel. À terme, l'État veut parvenir, entre autres, à l'optimisation et la mise en cohérence de la régulation budgétaire et la gestion de la trésorerie pour prévenir l'accumulation d'arriérés de paiement.

Dette de la Sonara: après les banquiers, le Cameroun espère conclure un accord de restructuration avec les traders

Après la restructuration de la dette due aux banques locales par la Société nationale de raffinage (Sonara), unique raffinerie du pays victime d'un incendie le 31 mai 2019, les autorités camerounaises espèrent conclure un accord du même genre avec les traders. En effet, selon une note publiée le 8 octobre dernier par l'agence de notation financière Standard & Poors (S&P) Global Ratings, «les autorités [camerounaises] font état de progrès dans les pourparlers avec les négociants en pétrole, principaux créanciers extérieurs de la Sonara».

Comme avec les banques locales qui ont accepté un rééchelonnement du paiement de qui leur est dû par cette raffinerie (261,4 milliards de FCFA) sur une période de 10 ans avec un taux de 5,5%, un accord similaire est attendu au terme des négociations

avec les traders dont la créance est évaluée à 312 milliards de FCFA à la fin avril 2021.

En attendant qu'un accord soit trouvé avec les traders, l'État du Cameroun fait face à un contentieux de créances devant la justice britannique. Il s'agit d'un désaccord avec une filiale de Glencore sur une somme de 75,6 milliards de FCFA. Il y a enfin la dette fiscale de la Sonara (172,9 milliards de FCFA à fin juillet 2021) et des prestataires locaux dont le mécanisme de remboursement n'est pas encore publiquement évoqué.

Parmi les sociétés publiques, la raffinerie nationale se taille la part du lion en termes de dette (environ 695 milliards de FCFA) et constitue le passif éventuel le plus important de l'État en dehors du secteur bancaire.

Deux ans et demi après qu'un incendie a détruit les installations de l'entreprise, la Sonara opère toujours en tant qu'importateur de carburant pour le marché intérieur, avec une part de marché garantie de 80 %. Un prélèvement d'environ 48 FCFA par litre importé est mis de côté sur un compte séquestre à la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac), la banque centrale, pour financer le service de sa dette.

L'entreprise a récemment décidé de reconstruire ses installations, équipées d'un hydrocraqueur, une technologie plus avancée que celle d'avant l'incendie. Cela lui permettra à terme de raffiner le pétrole brut lourd du Cameroun. Des études d'ingénierie sont en cours pour déterminer les options techniques précises et les coûts de l'opération.

19

La Banque mondiale accorde au Cameroun 3 prêts de 236,5 milliards de FCFA pour des projets de développement



Le gouvernement camerounais et le groupe de la Banque mondiale ont signé, le 12 octobre 2021 à Yaoundé, la capitale du pays, trois conventions de prêt d'un montant total d'environ 236,5 milliards de FCFA, selon le ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (Minepat). Ces financements, précise l'institution de Bretton Woods, iront à des projets visant respectivement à améliorer la sécurité alimentaire dans les régions septentrionales du pays, à promouvoir un accès équitable à un enseignement secondaire de qualité et à des formations professionnelles et à accroitre l'autonomisation des femmes et des adolescentes.

Concrètement, il s'agit du projet d'aménagement et de valorisation des investissements dans la vallée de la Bénoué (VIVA Benoué), doté d'une enveloppe de 117,9 milliards FCFA; du projet régional sur l'autonomisation de la femme et le dividende démographique, volet Cameroun (Swedd2), qui bénéficie d'une dotation de 45 milliards de FCFA; et du projet d'appui au développement de l'enseignement secondaire et des compétences pour la croissance et l'emploi (Padesce), doté d'une enveloppe d'un peu plus de 73,7 milliards de FCFA.

«Les progrès obtenus par le Cameroun ces dernières années se sont trouvés menacés par la pandémie Covid-19. À travers ces projets, nous nous engageons à renforcer notre partenariat afin d'améliorer la vie de millions de Camerounais et d'accompagner le pays vers une reprise verte, résiliente et inclusive, », a déclaré Abdoulaye Seck, le directeur des opérations de la Banque mondiale pour le Cameroun.

De bonnes sources, les trois accords de prêts signés le 12 octobre 2021 devaient initialement l'être le 13 septembre 2021, en marge de la visite de travail au Cameroun d'Ousmane Diagana, vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale. Mais, pour des raisons non élucidées par les parties, la cérémonie avait été différée. Une 4e convention, également prévue pour être signée à la même occasion, reste attendue. Il s'agit du financement relatif au projet d'interconnexion des réseaux électriques du Cameroun et du Tchad (Ris-Rin).

Les trois nouvelles conventions susmentionnées portent le portefeuille de la Banque mondiale au Cameroun à 18 projets nationaux et 3 projets régionaux. Cet engagement total de 2,9 milliards de dollars (1 649,8 milliards de FCFA), apprend-on, est complété par un vaste programme de services d'analyse technique. Selon l'institution de Bretton Woods, «l'ensemble de ces activités favorisent la croissance économique du pays à travers la mise en œuvre de réformes économiques, la diversification des échanges et le développement de l'agriculture et de l'élevage, de l'énergie, des transports, de la santé, de l'éducation et de la protection sociale pour les plus vulnérables».

20 INVESTIR AU CAMEROUN N° 115 / NOVEMBRE 2021

ECONOMIE

Bois : reprise annoncée dans les usines de transformation du Cameroun au 4e trimestre 2021

Après une année 2020 difficile, en raison des conséquences de la pandémie du coronavirus, la reprise observée dans le landernau économique au Cameroun depuis le début de l'année 2021, devrait s'accentuer sur les trois derniers mois de l'année courante, notamment dans le domaine de l'exploitation forestière. « La météorologie clémente du quatrième trimestre est propice aux activités forestières avec l'accès facile à la ressource, qui favorise la reprise des activités dans les usines de transfor-

mation du bois et par conséquent, l'approvisionnement des marchés locaux et extérieurs. L'accélération de la campagne de vaccination contre la Covid-19 dans les principaux pays débouchés du bois pourrait également contribuer à la relance des ventes», annonce la Banque des Etats de l'Afrique centrale (Beac) dans son «test prévisionnel de conjoncture». Ces prévisions sont de bon augure pour les exploitants forestiers en activité au Cameroun, qui ont subi de plein fouet les effets du corona-

virus en 2020. En effet, les ravages de cette pandémie sur ces activités avaient poussé le Groupement de la filière bois du Cameroun à solliciter du gouvernement une réduction de 1,5% (passant de 4 à 2,5%) sur la taxe d'abattage, afin de permettre aux entreprises forestières de faire face à la crise sanitaire. Requête à laquelle le gouvernement avait cependant opposé une fin de non-recevoir.

Le brasseur SABC investit plus d'un demimilliard de FCFA dans son centre de distribution de Loum fermé depuis 23 ans

La Société anonyme des brasseries du Cameroun (SABC), leader du marché brassicole dans le pays, a procédé le 5 octobre 2021, à l'inauguration de son nouveau centre de distribution de Loum, localité située dans la région du Littoral et ouvrant sur la région du Sud-Ouest. «Le centre de distribution que nous inaugurons aujourd'hui avait été ouvert au public pour la première fois en 1988. Face à des enjeux de sécurité, nous avons été amenés en 1998, à prendre la difficile décision de partir de Loum. 23 ans après, nous voici de retour et nous entendons nous y installer durablement, grâce à votre soutien. Oui! Nous entendons rester durablement à Loum grâce à la

volonté de sa population de participer au développement socio-économique de cette localité », a déclaré le directeur général de la SABC, Emmanuel de Tailly.

Investissement d'un montant de plus 500 millions de FCFA, la réhabilitation de ce centre de distribution, apprend-on, fait partie du plan stratégique d'investissement triennal de 65 milliards de FCFA, adopté et mis en œuvre par la direction générale de cette entreprise brassicole depuis l'année 2017.

« Cet investissement réalisé dans un contexte difficile marqué la crise sanitaire liée au coronavirus vise à se rapprocher encore plus près des populations, afin d'assurer une disponibilité et une qualité constantes de ses produits au meilleur prix, et au travers d'un réseau de distribution performant au service de ses clients, dans le cadre d'un processus respectueux de l'environnement avec une véritable valeur ajoutée locale », soutient la société brassicole.

Construit sur une superficie de 6000m², le centre de distribution de Loum est constitué d'un magasin de produits finis; un magasin d'emballages vides; des bureaux; des installations sanitaires et de détente pour le personnel et les visiteurs; ainsi que des espaces d'entreposage non bâtis.

N° 115 / NOVEMBRE 2021 INVESTIR AU CAMEROUN ■ 21

Le franco-camerounais Bernard Ntchuisseu Njandja lance sa propre marque de champagne à Paris

A travers sa société baptisée « Champagnes Bernard Njandja », l'informaticien franco-camerounais Bernard Ntchuisseu Njandja a récemment lancé à Paris, en France, sa propre marque de champagne de luxe. Cet œnologue par passion, né en 1976 à Yagoua, dans la partie septentrionale du Cameroun, affirme sur le site internet de sa structure que « les champagnes Bernard Njandja résultent d'un rêve devenu réalité». Pour l'instant commercialisée en ligne sur la place parisienne, avec une ambition d'extension à l'international, cette marque de champagne est actuellement disponible en deux gammes. La gamme «Royal», «élaborée à partir de 25% de vin de réserve», est cédée à 98,4 euros la bouteille,

soit environ 65 000 FCFA. La «Brut», elle, coûte 48,7 euros, soit environ 32000 FCFA la bouteille. Cette dernière, apprend-on, « est élaborée à partir de 60% de vin de réserve ». «Il nous propose un champagne de luxe (...) haut de gamme accessible à tous, et en particulier aux Camerounais. Étant né en 1976, il décide de marquer son année de naissance sur l'étiquette de son champagne, accompagné d'une couronne symbolisant son appartenance à la dynastie Makaini (dans le Septentrion camerounais, NDLR) en tant que prince», commente un internaute, qui fait ainsi un appel du pied aux Camerounais, réputés être de grands consommateurs de champagne en Afrique.

En effet, selon les données compilées par le comité Champagne, le Cameroun a importé 156 212 bouteilles de champagne de 75 CL en 2018, pour un montant de 4, 212 millions d'euros (environ 2,7 milliards FCFA). Ce qui fait du pays le 6e consommateur de ces boissons de luxe sur le continent.

Le Cameroun se classe ainsi loin

Le Cameroun se classe ainsi loin derrière des pays comme l'Afrique du Sud (21e mondial pour 1061612 bouteilles), le Nigeria (27e mondial pour 582243 bouteilles), la Côte d'Ivoire (40e mondial pour 303250 bouteilles), ou encore la RDC (47e mondial pour 171349 bouteilles) ...

Des investisseurs camerounais et japonais projettent d'installer une usine d'assemblage de motocycles au Cameroun

Le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, a reçu, le 11 octobre, une délégation d'investisseurs camerounais et japonais, venue lui présenter un projet d'installation d'une usine d'assemblage de motocycles au Cameroun.

« Ils se proposent de nouer des partenariats gagnant-gagnant dans l'optique d'implanter dans quelques années au Cameroun, une usine de semi-assemblage similaire à celles implantées au Nigeria et au Kenya. Cette initiative rentre dans le cadre de la politique gouvernementale de promotion de l'import-export définie par la Stratégie nationale de développement (SND30) pour l'industrialisation du Cameroun », apprend-on.

En réaction, le ministre du Commerce

a indiqué que, bien qu'il existe une politique spécifique de lutte contre la prolifération des motocycles au Cameroun, le secteur n'est pas fermé. Il faut juste avoir un agrément. Ce qui ne constitue pas «un obstacle à *l'installation* » de ce projet d'usine d'assemblage dont on ignore encore le lieu d'installation, le coût, le volume de production et même le nombre d'emplois susceptibles d'être créés. Toujours selon le membre du gouvernement, pour accompagner les investisseurs en terre camerounaise, en plus de la loi de 2013 instaurant des facilités et des incitations pour les jeunes entreprises, le Cameroun a ratifié toutes les conventions internationales en matière d'arbitrage. Ce qui permet d'affirmer que

le pays est « un bon risque en matière d'investissements ».

Ce projet d'usine d'assemblage de motocycles est soumis au gouvernement à un moment où le coût d'acquisition des motocycles importés de l'Union européenne (UE) connaît une baisse. En effet, selon le calendrier de l'Accord de partenariat économique (APE) entre le Cameroun et l'UE, le niveau de suppression des droits de douane sur les produits du troisième groupe (carburants, ciments, véhicules de tourisme et de transport de personnes, des motocycles, etc.) est passé à 20%, le 4 août 2021. Elle va se poursuivre au rythme de 10% par an.



L'Emirati Naaz ressuscite un projet de complexe de transformation du bois à Lomié en dormition depuis 7 ans

Le ministère de l'Environnement préside jusqu'au 16 octobre la tenue des audiences publiques relatives à l'étude d'impact environnemental et sociétal détaillée du projet de construction du Complexe industriel intégré de transformation des bois de Lomié (Ciblo), à l'Est du Cameroun. Ces audiences publiques visent à recueillir les observations du public sur ladite étude.

Selon les informations de ce ministère, ce projet a été soumis par la société Naaz Trading Cameroon. Il s'agit, apprend-on, du nouveau partenaire de la Commune de Lomié installé à Dubaï sous le nom de Naaz Trading DMC qui mènerait plusieurs activités dans le monde, dans domaines des mines, de l'agro-industrie et maintenant dans la transformation intégrale du bois.

« In fine Ciblo va permettre aux artisans et menuisiers locaux d'avoir un bois légal séché leur permettant de raccourcir leurs délais de livraison par

des produits de qualité afin de limiter l'importation des meubles en provenance des pays asiatiques. Ciblo pourrait aussi accueillir des bois venant du Congo et de Centrafrique; l'arrêt des exportations des bois en grume pour les pays du bassin du Congo étant prévu pour l'année 2023 », explique Gérard Lomié, le maire de la localité. Il précise que, dans sa globalité, le projet va coûter de 50 milliards de FCFA si le Complexe va jusqu'à la fabrication des MDF (matériau de construction utilisé dans l'industrie du meuble et de la décoration intérieure) et OSB (panneaux de lamelles minces), ceci en collectant les résidus de toutes les scieries et exploitations forestières de la zone.

«Naaz Trading va investir pour l'année 2022 un montant de 2,5 milliards de FCFA pour la construction d'une ligne de première transformation, une unité de séchage de grande capacité et une unité de fabrication de panneaux en bois massifs reconstitués. Le démarrage de la première ligne de transformation est prévu en janvier 2022 », déclare M. Lomié. Entretemps, la commune a déjà acquis un espace de 59 ha pour l'installation du Ciblo.

Ledit Complexe se propose de fédérer 152 forêts communautaires et 02 forêts communales d'une superficie de plus de 608 000 hectares recensés sur l'ensemble des huit communes riveraines. Cette surface garantit une production annuelle de 30 000 mètres cubes (m3) de bois en grume et 120 000 m3 de bois en débités chaque année, soit en perspective un volume de 150 000 m3 de bois à transformé. Le projet était en dormition depuis 2014. Au départ, il avait comme partenaire financier un Canadien du nom de «Synergies Bois». Mais, révèle le maire, «le partenaire canadien que nous avions était parti du fait des lenteurs administratives ».

Le producteur d'eau minérale SEMC dégage un résultat net de 729 millions de FCFA au 30 juin 2021, après les pertes de 2020

Selon le rapport d'activité semestriel que vient de rendre public la Société des eaux minérales du Cameroun (SEMC), filiale du groupe brassicole SABC spécialisée dans la production des eaux minérales, l'entreprise a clôturé le premier semestre 2021 par un résultat net d'un peu plus de 729 millions de FCFA. Cet indicateur est en forte augmentation, en comparaison avec les 65,7 millions de FCFA de perte enregistrés au 30 juin 2020, ou encore de la perte sèche de 90,2 millions de FCFA dégagée au 20 décembre 2020.

L'entreprise met cette performance haussière sur le compte de l'augmentation de 25% enregistrée sur le chiffre d'affaires à fin juin 2021 (réalité elle-même induite par une hausse de 23% des volumes des produits vendus), couplé à la réduction des charges, notamment « des dotations aux amortissements des immobilisations, certaines immobilisations étant arrivées en fin de vie au 31 décembre 2020 ».

Dans l'environnement concurrentiel qu'est le marché de l'eau minérale au Cameroun, sur lequel la SEMC a perdu son leadership il y a quelques années, cette augmentation du résultat net semestriel de l'entreprise au premier semestre 2021 devrait logiquement doper sa valeur sur la Bourse des valeurs mobiliers de l'Afrique centrale (Bvmac), où elle est désormais cotée depuis la fusion entre ce marché sous-régional et celui du Cameroun (Douala Stock Exchange).

Pêche: deux projets de 7 milliards de FCFA, financés par le Japon, réalisés à moins de 9% 4 ans après



Le 8 octobre 2021, au sortir d'une audience avec le ministre camerounais de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales (Minepia), le Dr Taïga, l'ambassadeur du Japon au Cameroun, Tsutomu Osawa, est revenu sur le financement japonais de 7 milliards de FCFA en faveur du développement des activités de pêche dans le pays. «Le gouvernement japonais a décidé de financer deux projets à Douala et Kribi. Nous souhaitons que ce soutien soit bénéfique aux populations », explique le diplomate japonais.

De sources internes au Minepia, les deux projets évoqués par le diplomate japonais sont le projet d'amélioration du débarcadère et du marché de poissons de Youpwè, dans la ville de Douala, dont la convention de don avec le Japon a été signée depuis 2017 (6,5 milliards de FCFA), et le projet d'équipement du Centre communautaire de la pêche artisanale de

Kribi (500 millions de FCFA). Pour le premier projet, apprend-on de sources proches du dossier, des contraintes (liées aux indemnisations des personnes impactées, à la relocalisation temporaire des opérateurs de la filière pêche installés sur le site et à la pandémie du Covid-19) ont longtemps bloqué l'avancée des travaux, dont le taux de réalisation est actuellement de seulement 9%. «Il v a un an, rien n'était visible sur le site. Aujourd'hui, au moins les fondations sont achevées et les travaux se poursuivent», souffle une source proche du dossier, qui révèle que la convention pour le 2e projet susmentionné reste toujours attendue. Pour rappel, alors que le projet de Kribi consiste en l'achat des équipements pour améliorer les conditions de travail des pêcheurs et de conservation des produits de pêche à Kribi, celui de Youpwé, lui, s'articule autour de la construction d'un débarcadère

moderne et des infrastructures de stockage et de conservation. À en croire ses promoteurs, ce projet permettra d'accroître la production, de moderniser le système de commercialisation et les conditions sanitaires des produits halieutiques. Ce qui devrait permettre de réduire les pertes post-captures induites par le manque d'équipements de conservation. Celles-ci sont estimées à 15% au Cameroun, selon les chiffres de la Commission régionale des pêches du golfe de Guinée.

Selon l'Institut national de la statistique (INS), les importations de poissons au Cameroun ont culminé à 97 203 tonnes au premier semestre 2021, pour des dépenses globales d'un peu plus de 64 milliards de FCFA, contre 115 708 tonnes pour 77,8 milliards de FCFA de dépenses au 30 juin 2020.

24 INVESTIR AU CAMEROUN N° 115 / NOVEMBRE 2021

FINANCE

Crypto-monnaie : soupçonnant des tournements de fonds publics, Me Fousse dénonce la société Liyeplimal auprès du TCS

L'avocat Dominique Fousse (photo), à travers le cabinet hyponyme, vient de saisir le procureur général près le Tribunal criminel spécial (TCS), juridiction appelée à statuer sur des crimes de détournement de deniers publics de plus de 50 millions de FCFA, pour une «dénonciation aux fins de poursuites pénales » contre la Société Global Investment Trading (plus connue sous le nom de Liyeplimal) et son promoteur Émile Parfait Simb.

«En ma qualité d'avocat régulièrement constitué dans les affaires liées à la pratique de la crypto-monnaie par la société Global Investment Trading (GIT SA) dont sieur Simb Emile Parfait est le représentant légal, il m'a été donné de constater que ce dernier utilise le stratagème de cette monnaie virtuelle interdite en Afrique centrale pour escroquer massivement par les citoyens et détourner massivement les deniers publics », lit-on dans la première page de cette dénonciation qui a fuité sur les réseaux sociaux. «C'est la deuxième page [du document] qui est intéressante au regard

du crime de détournement », indique Me Dominique Fousse, contacté par Investir au Cameroun. L'avocate s'est cependant abstenue d'en dire plus ou de mettre la deuxième page de la dénonciation à notre disposition, indiquant que «normalement le document était confidentiel et n'avait pas à se retrouver sur les réseaux sociaux». «La dénonciation est un mode de saisine du TCS. Madame le procureur demandera l'ouverture d'une enquête si elle estime que cette de dénonciation est argumentée », a néanmoins expliqué la requérante. Selon le cabinet Fousse, GIT SA procède depuis plusieurs années en toute illégalité à la collecte des fonds auprès du public par voie d'appel public à l'épargne. Cette société avait déjà été épinglée en juin dernier pour les mêmes faits par la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf). La Commission de surveillance l'accusait, de même que plusieurs autres entreprises, de procéder à «la collecte irrégulière des fonds auprès du public, contres des titres de capital, des placements financiers, et dans de biens divers (immobilier, véhicules) avec des promesses de rendements allant de 100% à 500% de la mise initiale et dans des délais non raisonnables ». Selon la Cosumaf, l'exercice de toute activité en lien avec l'appel public à l'épargne et les instruments financiers doit être soumis à l'agrément préalable de la Cosumaf, lequel agrément est matérialisé par une décision prise après instruction d'un dossier de demande d'agrément formulé par le requérant. Liveplimal ne s'est jamais défendu contre les accusations de la Cosumaf. Au contraire, son promoteur publie régulièrement sur les réseaux sociaux des informations censées témoigner de la bonne santé financière de ses affaires au point d'annoncer, il y a peu, le lancement d'une compagnie aérienne. Pour ses suppôts, c'est la Cobac qui est en retard sur la régulation de l'activité de crypto-monnaie. Par conséquent, c'est la Commission de surveillance qui devrait s'adapter à ce nouvel outil financier.

La BVMAC annonce la création d'une école de la bourse à Douala

Douala, capitale économique du Cameroun et siège de la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC), pourrait bientôt abriter une école dédiée au marché boursier. Le directeur général de la BVMAC, Jean Claude Nbgwa, en a fait l'annonce le 12 octobre dernier à Douala, à l'occasion de la «Semaine de l'investisseur», un évènement dédié à l'éducation boursière.

«Il est prévu une école de la bourse

qui va être implantée à la BVMAC où il y aura des enseignements qui seront accordés au public pour comprendre comment fonctionne la bourse et être capable de se protéger contre les manipulations qui peuvent arriver plus tard », a déclaré le responsable. Il a ajouté que cette école en projet sera utile pour mieux suivre l'évolution et le cours de l'action dans laquelle un opérateur a investi. «Donc l'école de bourse est une priorité dans les prochains mois. Elle

verra le jour ici à Douala où le public sera invité à venir se faire former», a précisé Jean Claude Nbgwa. Cette annonce intervient dans un contexte où la culture boursière dans la Cemac (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad) est encore embryonnaire. À peine cinq entreprises sont cotées à la BVMAC dans un marché sous-régional de plus de 54 millions d'habitants.

N° 115 / NOVEMBRE 2021 INVESTIR AU CAMEROUN = 25



Secteur bancaire: évoquant la gravité des effets du Covid-19, la Cobac réduit le taux de conservation des fonds propres



Le secrétaire général de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac), Halilou Yerima Boubakary (photo), a saisi, le 21 octobre, les directeurs généraux des établissements de crédit et de microfinance dans la Cemac (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad) pour leur signifier un assouplissement relatif aux règles prudentielles du secteur. «Le volant de conservation des fonds propres, prévu à l'article 25 du règlement Cobac R-2016/03 relatif aux fonds propres nets des établissements de crédit, est abaissé de 2,5% à 2% jusqu'au 30 juin 2022 », peut-on lire dans la liasse des documents de la Cobac. Cet abaissement de 0,5%

desserre ainsi l'étau sur les fonds propres nets à conserver obligatoirement par les établissements de crédit. Ce qui leur donne la possibilité d'utiliser les ressources ainsi libérées dans d'autres opérations. La Cobac explique qu'elle a pris cette décision après une étude du secrétariat général qui a permis de

La Cobac explique qu'elle a pris cette décision après une étude du secrétariat général qui a permis de mettre en exergue que «les effets de la pandémie se manifestent avec une certaine gravité dans les banques et que les projections ne sont pas forcément prometteuses ». Mais le gendarme du secteur bancaire ne révèle pas le niveau de gravité de la pandémie dans l'activité des banques et des microfinances.

De même, indique la Cobac, les

dispositions de la décision Cobac D-2020/104 du 30 juillet 2020 portant mesures d'adaptation de la règlementation prudentielle sont prorogées jusqu'au 30 juin 2022. Ces mesures prescrivent, entre autres, que les établissements assujettis doivent transmettre au secrétariat général de la Cobac, un reporting hebdomadaire de leur situation de trésorerie et un reporting mensuel des crédits impactés par la situation économique liée au Covid-19. Aussi, aucun établissement de crédit ne peut distribuer de dividende au titre des résultats de l'exercice en l'absence d'une recommandation de la Cobac.

26 INVESTIR AU CAMEROUN N° 115 / NOVEMBRE 2021

Le Cameroun rembourse plus de 100 milliards de FCFA sur ses emprunts obligataires 2016-2021 et 2018-2023



Dans deux communiqués publiés ce 20 octobre 2021, la Banque des Etats de l'Afrique centrale (Beac), dépositaire central du marché financier unifié de la Cemac (Cameroun, Congo, Gabon, Tchad, RCA et Guinée équatoriale), annonce que le Trésor public camerounais vient de rembourser pour un montant total de 43,5 milliards de FCFA, la dernière échéance de son emprunt obligataire baptisé « ECMR 5,5% Net 2016-2021 », d'une part ; et d'autre part, que le pays mettra en paiement, le 15 novembre 2021, une enveloppe de 58,4 milliards de FCFA, au titre cette fois-ci du remboursement de son emprunt obligataire « ECMR 5,6% Net 2018-2023 ».

Au total, c'est une enveloppe totale de 101,9 milliards de FCFA que les investisseurs ayant fait confiance au Cameroun lors des deux opérations de levées de fonds susmentionnées, encaissent depuis le 19 octobre 2021, en ce qui concerne l'emprunt 2016-2021; et se préparent à encaisser à compter du 16 novembre 2021, pour ce qui est de l'emprunt obligataire 2018-2023. Sur cette enveloppe

globale, révèlent les données de la banque centrale, 10,6 milliards de FCFA représentent les intérêts, dont 8,4 milliards de FCFA pour la valeur 2018-2023.

Selon les analystes du marché financier, ces remboursements permettront non seulement d'oxygéner la trésorerie des investisseurs, dans un contexte de reprise de l'activité économique dans l'espace Cemac, malgré la persistance de la pandémie du Covid-19; mais aussi et surtout de crédibiliser davantage la signature du Cameroun sur le marché des capitaux sous-régional. En effet, se satisfait-on au ministère des Finances, depuis le lancement de la première émission obligataire du Cameroun sur le marché financier en fin d'année 2010, le pays n'a jamais enregistré le moindre défaut de paiement. Taux d'intérêts compétitifs En plus d'avoir renforcé la confiance des investisseurs, cette solvabilité du Trésor camerounais a contribué à asseoir une certaine maîtrise des taux d'intérêts servis par l'Etat du Cameroun, au cours de ses opérations de recherche des financements.

«Le Cameroun est aujourd'hui le seul pays au Sud du Sahara qui s'endette encore à des taux d'intérêt de moins de 3% pour les titres de courte maturité, et de moins de 7% pour les maturités longues », aime souvent à rappeler Sylvester Moh, le directeur général du Trésor, de la coopération financière et monétaire (Dgtcfm) au ministère des Finances.

Pour rappel, les emprunts obligataires 2016-2021 et 2018-2023, tous effectués sur le Douala Stock Exchange (DSX), le marché financier national qui a finalement fusionné avec la Bymac, le marché sous-régional, ont permis au Cameroun de lever une enveloppe globale de 365 milliards de FCFA, afin de réaliser des projets d'infrastructures dans le pays.

Dans le détail, quatrième emprunt obligataire de l'histoire des finances publiques camerounaises, l'emprunt baptisé « ECMR 5,5% Net 2016-2021 », lancé le 20 septembre 2016, pour mobiliser une enveloppe de 150 milliards de FCFA, avait été souscrit à 115,43% par les investisseurs. Ce qui avait permis au Trésor public de mobiliser finalement la totalité des 165 milliards de FCFA mis à disposition par les investisseurs, après une surallocation autorisée par le régulateur du marché. Initialement d'un montant de 150 milliards de FCFA, l'emprunt baptisé «ECMR 5,6% net 2018-2023», quant à lui, avait permis de lever 200 milliards de FCFA après sursouscription des investisseurs (207 milliards de FCFA au total). Une surallocation dûment autorisée par le régulateur du marché financier national de

l'époque, ayant permis au gouver-

FCFA supplémentaires sur l'enve-

loppe disponible.

nement d'empocher 50 milliards de

Sonara: l'État officialise le plan de remboursement d'une dette de 261,4 milliards de FCFA due à 9 banques locales

Le ministre des Finances, Louis Paul Motaze, préside ce 15 octobre à Yaoundé, la cérémonie d'officialisation du plan de remboursement d'une dette de 261,4 milliards de FCAF due par la Société nationale de raffinage (Sonara) à un groupe de neuf banques. Ce montant regroupe à la fois le principal (253 milliards de FCFA) et les intérêts.

« Cette restructuration procède d'un processus de désendettement par consolidation et rééchelonnement des dettes échues et impayées sur le long terme, à des conditions financières plus favorables, grâce au confort apporté par l'État du Cameroun », explique le ministère des Finances (Minfi) pour tenter de rassurer sur le poids de l'opération sur le budget de l'État.

Selon nos informations, la nouvelle durée de remboursement de cette dette arrivée échéance est désormais de 10 ans et son taux d'intérêt est de 5,5% hors taxes. Ce remboursement se fera par mois. Les banques concernées par cette opération dite de restructuration sont : UBA Cameroon, BGFI Bank, Afriland First Bank, Ecobank, Société Générale Cameroun, Standard Chartered Bank, CCA-Bank, Bicec et CBC. Compte séquestre Cette restructuration est l'implémen-

tation d'une solution proposée en mars 2020 par un groupe de travail public-privé mise en place par le gouvernement à cet effet. Cette solution concerne aussi bien les banques locales que les traders qui fournissent les produits pétroliers au Cameroun. Selon la note d'informa-

tion produite par le Cameroun lors du refinancement, en juin dernier, de son eurobond de 2015, elle repose sur plusieurs leviers : une subvention de 47,88 FCFA par litre de produits pétroliers vendus, au titre de soutien à la raffinerie, déposée dans un compte séquestre ouvert auprès de la banque centrale (Beac); une marge fixe de 16 FCFA par litre de produits pétroliers vendus et une garantie constante d'une part de marché de 80%. Ce qui permet à la Sonara de dégager des marges suffisantes et de rembourser ses créanciers.

Le compte séquestre devrait recevoir près de 80 milliards de FCFA et sera en place tout au long de la période de remboursement de la dette restructurée (10 ans). Dans la pratique, pour l'alimenter, la Société camerounaise des dépôts pétroliers (SCDP) facture à l'ensemble des marketeurs un montant global de 6,5 milliards de FCFA chaque mois. Mais, le gouvernement fait savoir que ce sont 76,3 milliards de FCFA qui ont été reversés dans le compte séquestre entre juillet 2020 et avril 2021. Les autorités ont aussi indiqué que les premiers paiements, issue de ce compte avaient déjà été effectués, à titre provisoire, entre janvier et avril dernier. D'un montant de 59,3 milliards de FCFA, ils auraient été partagés entre les banques locales (31,2 milliards de FCFA) et les traders internationaux (28,1 milliards de FCFA).

Procès

Il faut dire que l'accord avec les banques a été trouvé depuis septembre 2020, mais l'officialisation de ce 15 octobre règle plusieurs problèmes aux banques concernées. La signature de l'accord de restructuration les libère de l'obligation d'affecter des fonds propres pour couvrir le risque sur le restant de la dette que leur doit la Sonara. À la fin de l'année 2020, l'encours des créances en souffrance dans le portefeuille des banques avait atteint 784 milliards de FCFA dont plus du tiers détenu par la société de raffinage. Après avoir finalisé l'accord avec les banques, l'attention devrait désormais être portée sur la dette due aux traders (312 milliards de FCFA à la fin avril 2021). Les autorités ont annoncé à l'agence de notation américaine S&P Global Ratings que les négociations sont en bonne voie. Par ailleurs, le l'État du Cameroun a été traduit devant la justice britannique par une filiale de Glencore au sujet d'un désaccord pourtant sur une somme de 75.6 milliards de FCFA. Une première audience était annoncée pour la fin juillet 2021, mais aucune nouvelle n'a encore été donnée à ce sujet. Les autorités ont fait savoir qu'elles se battront jusqu'au bout.

Il y a enfin la dette fiscale de la Sonara (172,9 milliards de FCFA à fin juillet 2021) et des prestataires locaux dont le mécanisme de remboursement n'est pas publiquement évoqué. Un autre aspect méconnu dans la gestion de la dette de cette entreprise, c'est le rôle joué par les actionnaires étrangers qui contrôle 19,7% de son capital.



Le Camerounais John Mokom prend les rênes de Standard Chartered en Côte d'Ivoire

Expert-comptable agréé dans l'Etat du Michigan, aux Etats-Unis, le Camerounais John Ngu Mokom a récemment pris les commandes de la direction générale de la filiale ivoirienne du groupe bancaire britannique Standard Chartered Bank. Aussitôt arrivé, ce dernier a été aux avant-postes dans la signature d'une convention de crédit d'un montant de 159 millions d'euros, soit environ 104 milliards de FCFA, avec l'Etat de Côte d'Ivoire, pour la rénovation des maternités de 62 hôpitaux à travers le pays.

Entré à la Standard en 2018, où il a notamment été Chief Financial Officer au sein de la filiale camerounaise, John Ngu Mokom, qui contribue ainsi à faire rayonner l'expertise camerounaise dans le monde de la finance, rejoint ainsi à la tête d'une filiale du groupe bancaire britannique son compatriote Mathieu Mandeng. Cet autre banquier camerounais dirige Standard Chartered Bank Mauritius depuis 2015, et a été désigné banquier de l'année 2019 dans ce pays.

Le nouveau promu, qui est propulsé à la tête de la première banque 100% digitale de l'espace Uemoa (Union économique et monétaire ouest-africaine), connaît bien le secteur ban-

caire avec lequel il a flirté dès l'année 2007, en travaillant pour la Société commerciale de banque Cameroun (SCB Cameroun), qui est entrée dans le giron du groupe marocain Attijariwafa en avril 2011. Mais, avant son arrivée dans le secteur bancaire, John Ngu Mokom, titulaire d'un Bachelor degree in english private law de l'Université de Yaoundé, a travaillé chez General Motors aux USA et au Canada. Bien avant de retourner dans son pays, où il a servi chez Ernst & Young et Cotco (Cameroon Oil Transportation Company), le gérant du pipeline Tchad-Cameroun.

La Cosumaf veut introduire des obligations vertes, sociales et durables à la Bymac

La Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf) a exprimé, le 11 octobre à Douala, sa volonté d'introduire des obligations vertes, sociales et durables (GSS) à la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (Bvmac). « Ce sont des émissions d'obligations pour des projets répondant aux besoins environnementaux, sociaux des pays d'Afrique centrale », explique le président de la Cosumaf, Nagoum Yamassoum. Un guide a d'ailleurs déjà été élaboré à cet effet.

Les secteurs concernent sont entre autres: les énergies renouvelables, la prévention contre la pollution, la conservation de la biodiversité terrestre et aquatique, les transports propres (véhicules électriques ou hybrides), la gestion durable, les groupes vulnérables, les populations analphabètes, etc. Mais ces obligations GSS sont moins rémunérées que celles ordinaires même si elles permettent de financer des projets

de développement durable. Ce qui protège la planète de la pollution et autres catastrophes.

Seulement, au cours de la présentation du projet, le vice-gouverneur à la Banque des Etats de l'Afrique centrale (Beac) a demandé si le marché de la Cemac (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad) était prêt pour accueillir ce type d'obligation? Dieudonné Evou Mekou a fait remarquer que ce sont surtout les investisseurs internationaux qui sont intéressés par ces questions. Or, si les émissions se font en monnaie locale le défi à surmonter sera d'intéresser les investisseurs locaux.

« L'Etat peut décider de mettre des incitations pour intéresser les opérateurs locaux. Au Maroc, c'est dans davantage des investisseurs institutionnels qui émettent ce type d'obligations. Il y a un appétit local. Peut-être avec la promotion de la finance verte les gens pourraient être intéressés dans la Cemac», a déclaré, en guise de réponse, un membre la délégation marocaine venue prendre part aux travaux. Pour sa part, vice-président de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (Bdeac), Marcel Ondele, a indiqué que cette institution est intéressée par ces d'obligations d'autant plus qu'elle est émettrice des obligations « bleues », relatives aux projets de conservation du bassin du Congo.

Ce projet d'introduction des obligations GSS à la Bymac par le régulateur intervient dans un contexte où la culture boursière est encore embryonnaire dans la sous-région. Au point où, le Comité ministériel de l'Union monétaire de l'Afrique centrale (Umac), qui a tenu une session par visioconférence le 3 juillet 2020, a invité les États retardataires, qui n'ont pas encore fait parvenir la liste des entreprises publiques à introduire en bourse, à le faire « dans les meilleurs délais ».

AGRICULTURE

Westend Farms inaugure son projet intégré de production et de commercialisation de la viande de porc au Cameroun

Le ministre camerounais de l'Elevage, Dr Taïga, a procédé le 20 octobre 2021 dans la localité de Ndokoa, dans la région du Centre du pays, a l'inauguration officielle du projet intégré de production et de commercialisation de la viande de porc de la société Westend Farms, annonce le Quotidien gouvernemental, Cameroon Tribune. La ferme de cet opérateur économique camerounais, apprend-on, abrite un élevage de 11 000 têtes de porcs (dont 700 truies), construit sur une superficie de 1,5 hectare, et 350 hectares de maïs pour la production des aliments pour les animaux. Afin de commercialiser sa production porcine, le promoteur dispose d'un réseau de 10 boucheries à Yaoundé, la capitale camerounaise. Le montant de cet investissement n'a pas

été révélé.

Selon le ministre Taïga, « avec son importante production, Westend Farms a, par le passé, contribué à renforcer la production nationale de porc de qualité. Avec ses nouveaux équipements, elle pourra aider à satisfaire la demande des ménages de plus en plus forte »

Exportations : grâce à un coup de pouce de Fairtrade, la PHP vendra sa banane un peu plus chère dès janvier 2022

A compter du mois de janvier 2022, les acheteurs de la banane produite au Cameroun par la société des Plantations du Haut Penja (PHP), filiale locale de la Compagnie fruitière de Marseille, payeront un peu plus cher. Cette augmentation des prix à l'export est consécutive à la décision prise par l'organisme de certification Fairtrade International, de réviser à la hausse les prix minimums pratiqués dans les pays exportateurs de bananes engagés dans son système de commerce équitable.

Selon l'agence Ecofin, qui relaie cette information, sur le continent africain, cette décision de Fairtrade profitera principalement au Ghana et au Cameroun. Dans ce dernier pays, la PHP est, depuis janvier 2013, le seul des trois producteurs de bananes à bénéficier de la certification Fairtrade, présentée par les experts comme « la norme la plus exigeante au monde dans le domaine du commerce international ».

Concrètement, apprend-on, le producteur certifié Fairtrade au Cameroun verra le prix minimum de ses exportations passer de 8,75 à 9,3 euros par carton standard (18,14 kg), si ce producteur est lui-même exportateur de sa marchandise (prix FOB); et de 6,45 à 6,8 euros (prix sortie usine ou EXW), si le producteur passe par les intermédiaires pour assurer ses exportations.

A en croire Fairtrade International, cette revalorisation des prix à l'export de la banane certifiée vise à réduire l'impact sur la production et l'exportation de la hausse des coûts logistiques liée à la pandémie de coronavirus, qui a atteint son pic dans le monde en 2020. Mais, bien plus, en plus de pourvoir plus de recettes d'exportation, cette décision permettra à la PHP et à ses 6000 salariés de capter un peu plus de revenus.

En effet, apprend-on de bonnes sources, le produit d'une entreprise certifiée Fairtrade ne peut être achetée en deçà des coûts de production, d'une part, et d'autre part, l'acheteur paye un bonus social aux salariés, qui est directement versé à un organisme représentant lesdits salariés.

30 INVESTIR AU CAMEROUN N° 115 / NOVEMBRE 2021

Caoutchouc : malgré les déboires de la CDC, la demande mondiale devrait stimuler la production locale au 4e trimestre



L'activité des unités agro-industrielles spécialisées dans la production de l'hévéa et sa transformation en caoutchouc devrait être plus dynamique au Cameroun, au cours de la période octobre-décembre 2021, en comparaison avec le trimestre précédent. C'est du moins ce que révèle le « test prévisionnel de conjoncture » trimestriel que vient de publier la Beac, institut d'émission des pays de la Cemac (Cameroun, Congo, Gabon, Tchad, RCA et Guinée équatoriale).

« Pour la filière caoutchouc, une météo favorable dans les bassins de production pourrait stimuler la production au quatrième trimestre 2021, dans un contexte international marqué par la reprise de la demande », soutient la banque centrale. En clair, à en croire la Beac, au sein des entreprises de production telles que Hévécam, Sud Cameroun Hévéa ou encore Safacam, l'embellie amorcée au 2è trimestre 2021 devrait se poursuivre au cours des trois derniers mois de l'année 2021, après les effets néfastes du coronavirus sur la filière en 2020.

Cependant, souligne le document de la Beac, « le mauvais état des routes et l'insécurité dans le Sud-Ouest pourraient tempérer l'embellie amorcée dans la filière ». Allusion est ainsi faite aux déboires de la Cameroon Development Corporation (CDC), unité agro-industrielle publique qui produit la banane, le palmier à huile et l'hévéa dans le Sud-Ouest, l'une des deux régions anglophones du Cameroun en proie à des revendications séparatistes depuis fin 2016.

Contreperformance

En effet, malgré la réhabilitation annoncée de certaines plantations d'hévéa de cette société d'Etat, comme l'indiquait la Beac dans son « test prévisionnel » du 2è trimestre 2021, la CDC tarde à se relever de la crise dite anglophone (qui perdure depuis 5 ans, NDLR), qui a eu de graves incidences sur ses activités. A titre d'exemple, au premier semestre 2019, le 2è employeur du pays après l'administration publique n'avait pu produire que 878 tonnes de caoutchouc sur des projections initiales de 4000 tonnes, selon Franklin Ngoni Njie, le directeur général de cette entreprise à capitaux publics.

À l'origine de cette contreperformance (réalisation de seulement 23% des objectifs), apprend-on officiellement, se trouve la fermeture de sept plantations d'hévéa sur les onze que compte l'entreprise, en raison des agressions des employés par les militants séparatistes.

Pour rappel, le « le test prévisionnel de conjoncture », duquel sont tirés des prévisions sus-mentionnées, explique la Beac, « est un document trimestriel de nature prospective, basé sur les enquêtes réalisées auprès des chefs d'entreprises, responsables d'administrations et autres acteurs clés des différentes filières et secteurs d'activités de la Cemac. Il présente les anticipations de ces acteurs sur l'évolution prévisible de l'activité économique sur le prochain trimestre, ainsi que les principaux facteurs explicatifs ».

Cacao: baisse projetée de la production du Cameroun au cours de la saison 2021-2022

Dans son récent «test prévisionnel de conjoncture», un document trimestriel de nature prospective dans la zone Cemac (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad), la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac) indique que le Cameroun pourrait voir sa production de cacao baisse au cours de la saison 2021-2022.

«L'augmentation de la production de cacao de 12% en 2020/2021 (292471 tonnes) par rapport à 2019/2020 (257374t) est une performance qui risquerait ne pas être égalée en 2021/2022», indique la Banque centrale. Comme raisons avancées pour expliquer cette prévision baissière, la Beac évoque en premier lieu, le *«phé-nomène du repos végétatif»*. Comme son nom l'indique, ce phénomène renvoie à la période pendant laquelle les végétaux se mettent au repos, ralentissent leurs fonctions vitales et stoppent toute croissance pour économiser de l'énergie. Ce qui va impacter leur production.

La deuxième raison évoquée par la Beac pour expliquer cette prévision à la baisse de la production du cacao est «la persistance de l'insécurité dans le Sud-Ouest, l'un des principaux bassins de production du Cameroun». En effet, la zone connaît une crise sécuritaire entretenue par des belligérants qui réclament la sécession de la zone anglophone au Cameroun. Pour ce faire, ils instaurent des villes mortes, des kidnappings et terrorisent tous ceux qui veulent mener des activités économiques ou autres. Cela impacte, entre autres, la production cacaoyère de la région, car, les agriculteurs ne peuvent pas mener leurs activités comme d'ordinaire.

Selon le plan de relance de la filière, le Cameroun avait pour but d'atteindre les 600 000 tonnes par an en 2020. Mais le pays peine toujours à atteindre même la moitié de cette projection.

Huile de palme: la production camerounaise annoncée à la baisse au 4e trimestre 2021

Selon le «test prévisionnel de conjoncture » trimestriel, publié par la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac), la production d'huile de palme au Cameroun va baisser au cours du 4e trimestre 2021. À l'origine de cette baisse annoncée, le document de la Beac invoque le «cycle de production du palmier à huile, dans un contexte morose caractérisé par des problèmes fonciers, des procédures judiciaires intentées contre certains opérateurs et le vol des régimes par les riverains». Mais, au-delà des motifs énumérés par la banque centrale des six pays de la Cemac (Cameroun, Gabon, Congo, RCA, Tchad et Guinée équatoriale), il y a surtout la crise sociopolitique déclenchée dans la partie anglophone du Cameroun depuis 2016, et

qui perdure 5 ans plus tard. En effet, le Sud-Ouest, qui est l'une des deux régions concernées par cette crise, abrite les plantations et autres équipements des agro-industriels publics que sont la CDC et Pamol Plantations Plc. Ces deux sociétés d'État sont parmi les principaux producteurs d'huile de palme au Cameroun.

À en croire un rapport de la Commission de réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR), en raison de la crise susmentionnée, Pamol Plantations Plc a, par exemple, perdu 83,9% de son chiffre d'affaires entre 2016 et 2018. Le même rapport estime à 60,9%, la proportion du chiffre d'affaires perdue par la CDC sur le segment huile de palme. Le 5 juillet 2019, au cours d'une descente de terrain du ministre de l'Agriculture, Gabriel Mbairobe, cette entreprise publique avait révélé n'avoir pu produire que 2 100 tonnes d'huile de palme au cours des six premiers mois de l'année, sur des prévisions de 17 400 tonnes, à cause de l'insécurité créée par les séparatistes anglophones dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

La baisse annoncée de la production d'huile de palme devrait maintenir sinon aggraver le déficit structurel de 130 000 tonnes enregistré chaque année dans la filière huile de palme au Cameroun. Toute chose qui continuera à maintenir le pays sous la perfusion des importations, projetées à 120 000 tonnes en 2021 par le Comité de régulation de la filière des oléagineux.

ENERGIES

EDF Pulse Africa 2021 : la start-up camerounaise Energy Clever se qualifie pour la finale de Paris



La start-up Energy Clever, fondée par la jeune camerounaise Naomi Dinamona (photo), ingénieure en génie électrique, représentera le Cameroun à la grande finale du concours d'innovation EDF Pulse Africa 2021, qui se déroulera le 2 décembre 2021 à Paris, la capitale française. Grâce à sa solution d'efficacité énergétique, cette start-up a été retenue le 19 octobre 2021 à Douala, la capitale économique du Cameroun, parmi les huit candidats initialement sélectionnés pour la finale nationale.

« Cette solution vise à réduire le niveau de consommation énergétique de ses utilisateurs et, par voie de conséquence, le niveau de leurs dépenses, pour une utilisation durable et responsable », a confié Naomi Dinamona à teleasu.tv, une web Tv locale. En effet, cette solution accessible sur smartphone et bien d'autres terminaux mobiles permet

de gérer les consommations d'électricité, en éteignant à distance un interrupteur, un climatiseur ou tout autre appareil resté allumé par oubli. Grâce à son innovation, la start-uppeuse camerounaise s'offre ainsi la possibilité de figurer parmi les trois lauréats de ce concours international organisé par Electricité de France (EDF). En plus d'empocher au total 15 000 euros de récompenses, ces derniers vont intégrer l'« EDF Pulse Africa Factory », un programme regroupant des acteurs engagés dans l'encadrement et le soutien à la croissance de « pépites » africaines dans le domaine de l'accès à l'énergie. Par le passé, trois Camerounais ont remporté des prix dans le cadre de ce concours d'innovation. Il s'agit de l'ingénieur camerounais Triomphant Tchulang, « Prix coup de cœur » en 2019, grâce à sa start-up Clean Energy Services, qui commercialise des solutions de production d'électricité Off-Grid destinées à alimenter au solaire des congélateurs et réfrigérateurs sur des sites isolés, a suivi les traces de deux illustres aînés. Viennent ensuite Fabien Kouatcha, dont la start-up Save Our Agriculture, spécialisée dans l'aquaponie, a remporté le «Prix coup de cœur » de la 2e édition d'EDF Pulse Africa en 2018; et le promoteur de la start-up camerounaise EduAir (Yann Nkegne), qui avait décroché le 3e prix de ce concours en 2017. Pour rappel, créé en 2017, le challenge EDF Pulse Africa vise à soutenir la dynamique entrepreneuriale en Afrique avec deux objectifs principaux: identifier des partenaires potentiels en dénichant les pépites technologiques du continent, et soutenir l'innovation en associant les entrepreneurs locaux au développement d'offres innovantes répondant aux défis énergétiques actuels de l'Afrique.

N° 115 / NOVEMBRE 2021 INVESTIR AU CAMEROUN = 33

LEADER DU MOIS

LE CAMEROUNAIS ALAIN EBOBISSE RECONDUIT POUR 5 ANS AU POSTE DE DG DU FONDS D'INVESTISSEMENTS AFRICA50



Africa50, fonds d'investissements lancé en 2014 par la Banque africaine de développement (BAD), a récemment annoncé la reconduction, à l'unanimité, du Camerounais Alain Ebobisse au poste de directeur général (DG). À travers cette reconduction pour un nouveau mandat de 5 ans, le Conseil d'administration, apprend-on, manifeste ainsi « sa confiance dans sa capacité à conduire Africa50 dans la prochaine phase de son développement straté-

gique et croissance».

« Depuis sa nomination en 2016, et tout au long des années de formation de l'entreprise, Alain a été un atout considérable pour Africa50, apportant sa vaste expérience mondiale et son expertise dans le développement d'infrastructures pour façonner les bases solides qui sous-tendent le succès présent et futur d'Africa50. Son leadership a contribué à faire d'Africa50 une entité pleinement opérationnelle, avec une équipe de

cadres et de professionnels hautement qualifiés, une structure de gouvernance solide, une culture axée sur les résultats et un solide portefeuille d'investissements, qui ont un impact et des rendements attravants», a commenté Akinwumi Adesina. président de la BAD et président du Conseil d'administration d'Africa50. Le renouvellement du mandat du financier camerounais Alain Ebobisse devrait permettre de densifier les investissements d'Africa50 dans son pays d'origine. En effet, déjà présent dans le tour de table de Nachtigal Hydro Power Company (NHPC), la société de projet du barrage de Nachtigal (420 MW), Africa50 lorgne également les secteurs aéroportuaire et gazier au Cameroun. « Nous avons de l'appétit pour investir plus au Cameroun dans divers secteurs. J'ai parlé aux autorités camerounaises, d'ailleurs sur instruction du président de la République. Regardez un peu le secteur aéroportuaire : c'est un secteur qui nous intéresse», avait déclaré M. Ebobisse en marge du 2e forum pour l'investissement en Afrique, organisé par la BAD, du 11 au 13 novembre 2019 à Johannesburg. «Le Cameroun a beaucoup de gaz. J'ai évoqué l'idée avec les autorités d'essayer de gazéifier un peu plus l'économie camerounaise, parce que le gaz est une énergie de transition. On a l'ambition d'investir au Cameroun dès lors qu'il y a des projets acceptables pour nous», avait-il ajouté.

BRM

34 INVESTIR AU CAMEROUN N° 115 / NOVEMBRE 2021

PARTICIPEZ À L'ÉDIFICATION DU CAMEROUN DE DEMAIN

Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun







INVESTIR AU



NIS: OUS U